

La Lettre Défense et République

EDITORIAL

La France et l'armée de terre ont toujours eu un lien étroit. La France a été une puissance terrienne avant d'être une puissance navale ou aérienne. L'armée de terre a créé la France géographique d'aujourd'hui. La volonté de la France s'exprime par l'engagement des troupes à terre qui, au contact, protègent ou défendent la Patrie et les Français.

Or l'armée de terre est méconnue et ne doit pas être négligée. Le mythe des « gros bataillons » est caduque depuis de nombreuses années, mais continue à hanter les esprits peu informés des questions militaires. Elle est technologique, mais l'effort final reste l'engagement humain qui fait la différence. Enfin, elle est une armée d'emploi comme en témoignent ces 60 000 soldats projetés chaque année sur une armée de quelque 136 000 soldats.

Cependant ce soldat de France professionnel est coûteux en formation mais pas en soldé. Il est rare dans une société qui accepte de moins en moins les contraintes et la rusticité. Il doit donc être utilisé à bon escient et le mieux équipé possible. Il doit être fidélisé notamment par un positionnement social et salarial convenable. Il doit aussi continuer à être le creuset de l'attachement à la République, le symbole de l'engagement total à son service.

Enfin et surtout, l'armée de terre est celle qui a le contact direct avec les populations, qui doit s'adapter à tous les climats et à toutes les circonstances, qui supporte ultimement les principales pertes des engagements militaires lors des conflits d'aujourd'hui.

Le président

L'ARMÉE DE TERRE AUJOURD'HUI.

(téléchargeable sur www.defense-et-republique.org).

L'armée de terre constitue la composante la plus importante des forces armées, non seulement par ses effectifs, mais également parce qu'elle est particulièrement sollicitée lorsque la France déploie des forces militaires hors de ses frontières.

Ses engagements

Elle disposait au 12 janvier 2007, hors les forces en Allemagne et du service militaire adapté, de **24 200** hommes en alerte ou projetés, hors métropole soit en forces de souveraineté (DOM-TOM), de présence ou en opérations extérieures. Elle agit sur le territoire national dans le cadre du plan Vigipirate ou dans l'assistance aux populations comme la lutte contre le virus Chikungunya à La Réunion. Ces forces terrestres répondent aussi aux engagements pris par la France.

- Dans le cadre du traité de l'Atlantique Nord, l'armée de terre doit pouvoir projeter soient **30 000** hommes non relevables pour un an et **5 000** hommes relevables tous les quatre mois sur un autre théâtre, soit dans le cadre de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord **50000** hommes non relevables pour un an. Depuis novembre 2002, la France fait partie du dispositif de force de réaction rapide de l'OTAN.
- **Au sein de l'Union européenne**, la contribution de l'armée de terre s'élève à 12 000 hommes déployables en 60 jours, pour une durée d'au moins un an, en mesure d'effectuer les missions de gestion de crise dites de Petersberg (aide humanitaire, évacuation de ressortissants, maintien de la paix et rétablissement de la paix). La logistique nationale est assurée par 3 600 hommes, projetables si besoin est, soit un total de **15 600** hommes.

Pourquoi faire ?

Les menaces sont à nos portes. Lutte contre le terrorisme, combats contre les guérillas ou les insurrections sont redevenus la règle. Ces types de conflit dits asymétriques réinstallent l'homme au centre de la guerre notamment par les rapports qu'il a avec la population. Cela conduit à l'engagement dans les grandes mégapoles comme le montrent Bagdad et le déploiement de forces à terre, protégées, de plus en plus nombreuses et indispensables. Peu de commentateurs ont mis en avant le déploiement massif des forces terrestres américaines et l'effondrement rapide de la milice chiite de Sadr.

L'armée de terre est celle qui est au contact des populations. C'est elle qui décide de l'issue victorieuse et durable d'un conflit par son occupation du terrain ce que ni un avion, ni un bâtiment de guerre ne peut faire. Elle doit pouvoir gagner un conflit de haute intensité mais aussi un conflit de basse intensité, en étant imbriquée dans la population. Elle doit enfin protéger le territoire national et sa place dans la défense intérieure. La protection du territoire national et des citoyens français est le fondement même de l'engagement des forces terrestres. Se posent cette fois les relations avec la gendarmerie.

Malgré cet engagement permanent, l'armée de terre, sans doute au prétexte qu'elle serait la plus nombreuse, est toujours la cible de la diminution d'effectifs des armées. Or, ces quelque 136 000 soldats agissent tous les jours aussi bien en opérations que dans le respect des engagements de la France pour la défense de l'Europe. L'armée de terre est l'expression de la volonté de la France de défendre ses intérêts stratégiques ou de puissance y compris dans un environnement interallié. Enfin, la projection, malgré quelques déclarations politiques, est une fonction majeure pour la sécurité comme le rappelait J. Solana en 2003 dans Stratégie européenne de sécurité : « *Face aux nouvelles menaces, c'est à l'étranger que se situera souvent la première ligne de défense* ».

Quant aux équipements, les besoins ont évolué, mais certains restent incontournables. Les chars par exemple ont retrouvé aujourd'hui toute leur pertinence comme l'a montré le conflit entre le Hezbollah et Israël, ou bien dans les combats en Afghanistan, y compris en zone urbaine. Des nations qui avaient abandonné le char de bataille (Canada) ou voulaient même arrêter les chaînes de production (Israël) reviennent sur leur décision. L'infanterie retrouve toute son importance. Il est vrai aussi que l'armée de terre peut à peine engager à terre 8 000 fantassins, un régiment d'infanterie d'environ 1000 hommes disposant de moins de 400 combattants à terre, les autres combattants assurant l'appui par le feu, les transmissions, la logistique. Seule l'artillerie doit trouver sa place et s'adapter aux frappes de haute précision. Enfin, compte tenu de l'éloignement des théâtres, la logistique devient vitale.

Propositions

* **Maintenir ses capacités d'intervention et de protection** : les moyens aéromobiles, la nouvelle génération d'engins blindés doivent être garantis.

* **S'investir dans la protection du territoire national**. L'armée de terre doit assurer cette défense opérationnelle du territoire qu'elle a laissée par mauvais calcul à la gendarmerie.

* **Augmenter les effectifs, non dans les grades supérieurs mais dans les unités**, éventuellement en réduisant progressivement les grades supérieurs et en recrutant. Cela signifie en contrepartie l'amélioration de la condition militaire pour fidéliser les engagés partis souvent après environ six ans de contrat.

* **Etre un facteur d'adhésion à la nation française**. L'armée de terre est un acteur majeur de l'intégration républicaine pour ceux qui veulent

servir la France. Elle recrute annuellement 15 000 engagés dans une totale transparence, sans aucune discrimination de sexe, de pensée philosophique ou politique, ni d'origine ethnique. Elle demeure, dans son fonctionnement, une institution unique de promotion sociale fondée avant tout sur le mérite : une personne engagée comme soldat peut devenir sous-officier puis officier en quelques années. Mais l'armée de terre est aussi une institution qui forme, instruit et éduque, une institution porteuse des valeurs républicaines de fraternité, de travail, d'intérêt général, de savoir-faire et de savoir-être qui irriguent la société au quotidien partout où des unités sont implantées, y compris lorsque ses soldats réintègrent la vie civile après plusieurs années au service de la France – surtout si la société civile sait les accueillir en leur offrant un emploi.

* **Augmenter les unités du service militaire adapté et les unités de sécurité civile pour accueillir le service civique dans son volet militaire**. Nul doute que l'armée de terre fournirait la majorité de l'encadrement du service civique (comme celui des jeunes en difficulté), autant que cela soit « gagnant – gagnant ».

* **Créer des unités d'aide à la reconstruction**, besoin de plus en plus exprimé pour soutenir l'armée de terre sur les théâtres d'opérations extérieurs. Les effectifs pourraient être fournis par les volontaires encadrés précédemment.

Groupe d'étude sur les forces armées

Quelques chiffres : l'armée de terre en 2007

- 126 836 Militaires et 26 865, 9 390 emplois militaires et 2 806 emplois civils ont été rattachés à d'autres actions et à d'autres programmes du ministère de la défense. Soit un total de 165 897 pour 2006. Recrutement : 15000 postes annuels.
- Disponibilité des équipements et principaux matériels

Blindés légers (VAB, 10 RC, 10 P, SAGAIE)	60 %
Blindés lourds (Leclerc, AMX 30 B2)	56 %
Artillerie (AUF1, TRF1, Roland, LRM)	41 %
Génie	61 %
Hélicoptères (ALAT)	62 %

Pour débattre ou s'informer :

www.defense-et-republique.org

Contact : Roger Annette

postmaster@defense-et-republique.org